

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 62 (1933)

Heft: 13

Rubrik: Examens de renouvellement du brevet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

considérable que joue dans notre canton l'école destinée à former les maîtres de l'école primaire... Nous n'oublions cependant pas que l'Ecole normale... se borne à leur communiquer des connaissances, à les initier à l'enseignement ; elle leur aide à construire leur âme. Mais, bien plus qu'en elle, nous nous plaisons à reconnaître dans la famille, dans l'Eglise et dans l'école primaire, qui ont formé les jeunes gens qui lui viennent, les sources profondes des qualités qui distinguent le corps enseignant primaire. Tant que notre peuple sera sain, tant que la famille, l'école et l'Eglise seront les sources de la sève qui circule dans nos veines, notre corps enseignant sera apte à remplir sa mission ; mais aussi, tant que le corps enseignant sera apte à remplir sa mission éducatrice, il perpétuera chez nous les belles traditions qui font les races saines et fortes. » Puissent ces paroles se réaliser ailleurs que chez la jeune centenaire de Lausanne et puissent d'autres Ecoles normales jouir d'une pareille faveur de la part du peuple et des gouvernants.

E. D.

Examens de renouvellement du brevet

Dans sa séance du 12 octobre, la commission cantonale des études, statuant sur les résultats des examens de 1933 (septembre), a délivré le certificat d'aptitude pédagogique à MM. les instituteurs Willy Blanc, à Barberêche ; Max Chablais, à Font ; Phocas Clerc, à Cournillens ; Jules Gisler, à Russy ; Athanase Schouwey, à Romont ; Jean Bandelier, à Buchillon ; Wilhelm Fürst, à Lourtens ; Ernest Gutknecht, à Chiètres ; à M^{mes} les institutrices Simone Ansermet, à Estavayer-le-Lac ; Blandine Berset, à Châtel-St-Denis ; Marthe Carrard, à Romont ; Marie-Louise Chatton, à Romont ; Marie-Ange Cochard, à Treyvaux ; Raymonde Meusy, à Estavayer-le-Lac ; Germaine Marmy, à Loèche (Valais) ; Gérardine Pauchard, au Bouveret (Valais) ; Myriam Rossier, à Estavayer-le-Lac ; Anna Kramer, à Morat.

La commission a de même renouvelé pour une nouvelle période réglementaire les brevets de MM. les instituteurs : Henri Brunisholz, à Chapelle (Broye) ; Marcel Brunisholz, à Estavayer-le-Gibloux ; Eugène Chofflon, à Granges-de-Vesin ; Maurice Dévaud, à Mossel ; Louis Fragnière, à Nuvilly ; Max Gremaud, à Villargiroud ; Albert Gumy, à Cournillens ; Louis Maradan, à Rossens ; Paul Morel, à Montet (Broye) ; Isidore Brugger, à Alterswil ; des institutrices : M^{mes} Françoise Bach, à Ponthaux ; Louise-Hélène Delacombaz, à Estavayer-le-Gibloux ; Maxima Galley, à Broc ; Cécile Gremion, à Bulle ; Gervaise Schouwey, à Sierre (Valais) ; Anna Tinguely, à Bonnefontaine ; Cécile Wicht, à Zénauva et Joséphine Emmenegger, à Fribourg.
